

Info Clubs importante

Nouveau contrat d'assurance



Votre contrat de protection juridique
Votre sérénité juridique et administrative

Du conseil juridique dans tous les domaines d'interventions, notamment :

ACTIVITES STATUTAIRES
REGLEMENTS SPORTIFS
INTERETS PATRIMONIAUX
PRUD'HOMMES
ADMINISTRATION

Un n° de téléphone à retenir

(pour un service illimité du lundi au samedi de 9h à 20h)

01.48.10.59.49

ATTENTION

Le n° de convention 1000 92 00 est à rappeler à chaque appel à Solucia PJ

Pour obtenir plus d'infos, n'hésitez pas à contacter votre Comité départemental